

NATIONS UNIES

CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distr.
GENERALE

E/CN.4/1382
27 décembre 1979

Original : FRANCAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Trente-sixième session
Point 12 de l'ordre du jour provisoire

QUESTION DE LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES
FONDAMENTALES, OU QU'ELLES SE PRODUISENT DANS LE MONDE, EN PARTICULIER
DANS LES PAYS ET TERRITOIRES COLONIAUX ET DEPENDANTS

Lettre datée du 10 décembre 1979 adressée au Directeur de la Division des
droits de l'homme par le Représentant permanent adjoint du Kampuchea
démocratique

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, pour votre information, les
textes de :

1. déclaration du Département de la presse et de l'information du Ministère
des Affaires étrangères du Kampuchea démocratique du 10 août 1979; 1/
2. démenti du porte-parole du Ministère des Affaires étrangères du
Kampuchea démocratique du 13 novembre 1979;
3. communiqué de presse du Ministère de l'Information du Kampuchea
démocratique du 14 novembre 1979; 2/
4. déclaration du Gouvernement du Kampuchea démocratique du 24 novembre 1979; 3/
5. déclaration du Gouvernement du Kampuchea démocratique du 2 décembre 1979. 4/

Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer ces textes comme
documents officiels de la Commission des droits de l'homme au titre du
point 12 de l'ordre du jour de sa prochaine 36ème session.

(signé) TE SUN HOA
Conseiller
Représentant permanent
adjoint

-
- 1/ Distribué sous la cote A/34/417.
 - 2/ Distribué sous la cote A/34/692
 - 3/ Distribué sous la cote A/34/732.
 - 4/ Distribué sous la cote A/34/804.



D É M O N S T R A T I O N
DU PORTE-PAROLE DU
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DU KAMPUCHEA DÉMOCRATIQUE

Kampuchea Démocratique, le 13 novembre 1979

Récemment, la clique Le Duan a ordonné à ses chiens courants à Phnom Penh d'inventer l'histoire selon laquelle le Gouvernement du Kampuchea Démocratique aurait arrêté et exécuté 6 ressortissants américains et 2 ressortissants australiens en 1978.

Ce n'est pas la première fois que la clique Le Duan a monté de pareilles inventions grossières. A l'occasion de la Conférence au Sommet des pays non-alignés comme à la veille de la présente session de l'Assemblée générale de l'ONU, la clique Le Duan a inventé de toutes pièces des histoires de ressortissants américains qui auraient été arrêtés et tués au Kampuchea. Elle récidive au moment où l'Assemblée générale de l'ONU est en train de discuter sur la situation au Kampuchea. C'est là une tentative pour empêcher cette dernière d'adopter une résolution exigeant le retrait des troupes vietnamiennes du Kampuchea.

Le porte-parole du ministère des Affaires Étrangères du Kampuchea Démocratique apporte un démenti catégorique à ces viles calomnies de la clique Le Duan. Jamais le Gouvernement du Kampuchea Démocratique n'a arrêté aucun citoyen américain ou australien. En fait, c'est la clique Le Duan qui a envoyé plus de 220 000 hommes de troupes envahir et agresser le Kampuchea et qui est en train de fermer l'entrée au Kampuchea afin de se livrer à loisir à l'extermination du peuple et de la race kampuchéens. C'est elle qui, à cette fin, ne répugne pas à inventer toutes sortes d'histoires destinées à tromper et détourner l'opinion mondiale qui la dénonce et la condamne partout. Sa vile et perfide manoeuvre sera vouée à l'échec.

Le Gouvernement du Kampuchea Démocratique est convaincu que cette nouvelle invention de la clique Le Duan, aussi funeste soit-elle, ne saurait en aucun cas entraver les activités et les efforts déployés par le monde et l'humanité tout entiers en vue de mettre en pièces son plan d'extermination de la race du Kampuchea et de contrecarrer le danger de l'expansionnisme régional vietnamien en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique. L'Organisation des Nations Unies qui est en train de débattre de ce problème adoptera certainement une résolution exigeant le retrait immédiat et inconditionnel de toutes les troupes et forces d'agression vietnamiennes du Kampuchea afin de laisser le peuple du Kampuchea décider lui-même de sa propre destinée sans aucune ingérence de l'extérieur.